2024-09-24-Projets cyclables SJM - Compte rendu de la rencontre des usagers pour l'approche "mobilité douce"

PRÉSENTS :
Philippe Rollet, Nathalie Varnier, Laurent Aimé, Florence Empereur, Martine Marin (Enseignante EE Clapeys), Adeline Voisin (CIAS 3CMA), Mathilde Bois (OTI et parent élève EM Clapeys), Valentine RAIBAUD (Directrice Enseignante EE Clapeys), Anne Brun (EM Clapeys), Karine Paput (EM Chaudannes), Nathalie Mangano (CIAS RAM), Christine Tourt (CIAS -service enfance), Sophie Levet (parent d'élève EM Clapeys), Claude Berard (délégué Maurienne - APF France Handicap).

Copie du CR: Présents, Romaric André, Aurélie Brunet (CIAS espace Jeune), Alain Moreau

Pièces jointes :
- Présentation "aménagement de voies douces"
- Fiche de présence

ÉCHANGES:

M. le maire rappelle que les aménagements de voies vertes ont pour objectif de permettre la mobilité en mode doux. Les voies vertes sont à destination d'un public varié devant cohabiter : personnes à mobilité réduite, marcheurs, cyclistes, jeunes enfants, etc.
Il présente les principaux axes en projet.
Il explique le tracé de la phase 1 de la via Maurienne et précise que les aménagements de cette voie est en grande partie financée par la région, sous maitrise d'ouvrage de la commune, lors de la traversée de la Commune de Saint-Jean-de-Maurienne.

Les projets réalisés ou en cours sont abordés :

- **Quai de l'Arvan** : Il est expliqué que le tracé n'est pas finalisé en attendant la création de la voie verte combe aval.
 Le marquage du passage piétons en face de la passerelle reliant le quai Jules Poncet au quai de l'Arvan est apprécié pour les enfants de l'EM Chaudannes. Il est précisé que l'éclairage a été amélioré, rénové et passé en LED. Il permet un meilleur éclairage des passages piétons.
 Les personnes présentes indiquent qu'il serait intéressant de compléter le marquage horizontal et vertical afin de clarifier et délimiter si possible les espaces dédiés aux cyclistes et aux piétons.
 Il est expliqué que la place disponible ne permet généralement pas de prévoir des espaces totalement séparés, cependant la signalétique peut être renforcée.
 Il est proposé par les enseignants (EM Chaudannes) de sensibiliser les enfants au positionnement à avoir sur ces voies vertes à l'occasion de session "sécurité routière" ou autre.

- **La voie verte Combe Aval :** les enseignantes de l'EE Clapeys signalent que l'accès à la voie verte est difficile à identifier depuis le rond-point de l'Opinel. Laurent Aimé explique que la pose de la signalétique est programmée dans les prochaines semaines pour faciliter cet accès.
 Les personnes présentes remarquent qu'il est nécessaire d'indiquer que la voie verte se prend dans les deux sens de circulation.

- **La voie verte libération** : sur cette voie aussi le marquage est attendu. M. Rollet explique que les piétons circuleront préférentiellement contre les maisons afin de les éloigner de la circulation et d'éloigner les cyclistes des sorties de maison.
 L'espace sous les arbres, en face des garages démolis, ne représente pas un intérêt fort pour les personnes âgées qui vont peu dans cette direction. Pour les enfants, la présence des voitures et l'absence de mise en place de barrières ne rend pas le site intéressant.
 Les enseignants indiquent que la voie verte sera un axe intéressant pour permettre aux enfants de se rendre à la piscine depuis les écoles.

Echange sur la **voie verte entrée nord :**
L'axe est apprécié car il permettra un lieu de balade "plat" et sécurisé. Il pourra être utilisé par les habitants d'Hermillon afin d'accéder au centre nautique et à l'ensemble de la ville.

Echange sur la **voie verte combe aval** :
Le projet est jugé très intéressant car il permet la création d'un lieu de promenade complémentaire, bien placé, facilement accessible et relativement plat.
Le CIAS demande s'il serait possible d'installer des bancs sur le parcours pour permettre aux personnes âgées de l'emprunter. Il est répondu que des bancs peuvent être envisagés du côté de l'entrée de la centrale hydroélectrique, le long

de la montée du Bonrieu en rive gauche et en rive droite, entre la passerelle et les prés de fauche. Il est expliqué que les propriétaires ayant donné leur accord pour le passage de la voie verte, ne souhaitent généralement pas la mise en place de bancs sur leur terrain, ces installations sont donc à privilégier sur le foncier public.

Echanges **divers**:

Les projets de tracés rue Sibué, libération, Via Maurienne et aménagement Monetta sont présentés

- Il est demandé si une protection des usagers de la voie verte sera mise le long de la rue du parc de la Vanoise: il s'agit d'un projet Région, les modalités d'aménagement ne sont pas encore connues.
- M. Berard de l'APF rappelle qu'il est important de maintenir un passage d'1.4m et une pente <5% pour les personnes en fauteuils roulants, ainsi que des bandes podotactiles notamment au niveau des passages piétons. Lorsque les pentes ne sont pas aménageables, des places de stationnement PMR doivent être réalisées.
- Mme Paput propose d'associer les écoles lors d'actions de protection et de valorisation de la nature (voir si projet possible en lien avec les zones de compensation de TELT).
- Mme Mangano salue le projet en indiquant que les voies douces permettront d'une part aux assistantes maternelles de varier les parcours de promenade avec les enfants, et d'autre part, aux parents sans permis ou véhicule, de rejoindre leur assistante maternelle.

SUITES À DONNER

Commune:

VV combe amont et libération:

- indiquer que la voie verte doit se prendre dans les deux sens de circulation.

VV Combe aval:

- Étudier la possibilité d'installer des bancs du côté de l'entrée de la centrale hydroélectrique, le long de la montée du Bonrieu en rive gauche et en rive droite, entre la passerelle et les prés de fauche.

Toutes voies:

- Lorsque la place disponible est suffisante : aménager une largeur de voirie permettant de séparer les cyclistes des piétons
- Lorsque la place est insuffisante : Définir un sens de circulation sur la commune, compléter le marquage horizontal et vertical et communiquer auprès des enfants et personnes âgées pour sensibiliser les plus fragiles.
- Étudier la possibilité d'associer les écoles lors d'actions de protection et de valorisation de la nature (voir si projet possible en lien avec les zones de compensation de TELT)

Objet: Réunion d'échange au sujet de l'aménagement de voies douces à Saint-Jean-de-Maurienne
Date: 24/09/2024

FEUILLE DE PRESENCE

NOM - PRENOM	Association	TELEPHONE / MAIL	SIGNATURE
Marin Martine	Enseignante Clapeys		
RAIBAUD Valentine	Directrice Enseignante clapeys	ce.0731366n@ac-grenoble.fr	
PAPUT Karine	Directrice Enseignante maternelle CHAVDANNES	ce.0730819u@ac-grenoble.Fr 04.79.64.07.77	
Marie Paule GRANGE	Vice-Présidente CIAS	0771796192	
Adeline VOISIN	CIAS de la 3CMA	adeline.voisin@cias-3cma73	
Florence Empereur	SJM / 3CMA		
Mangano Nathalie	CIAS 3CMA	rpe@cias-3cma73.com	
TOURT Christine	CIAS 3CMA service enfance	christine.tourt@cias-3cma73.com	
BOIS Mathilde	OTI Montagnicoles et parent eleve maternelle clapeys	developpement@montagnicoles.com	
AIME Laurent	3CMA	07.77.33.12.75	
ROLLET Philippe	Maire	STJM	
VARNIER Nathalie	Adjointe Maire STJM		
Levais Sophie	Parent clapeys 0664277555		
BERARD Claude	Déléguée Maurienne Association APF FRANCE HANDICAP		

Aménagement de voies douces

➔Présentation des projets

- Contexte
- Voie verte de l’entrée nord
- Voie verte de la combe aval

Mardi 24 septembre 2024

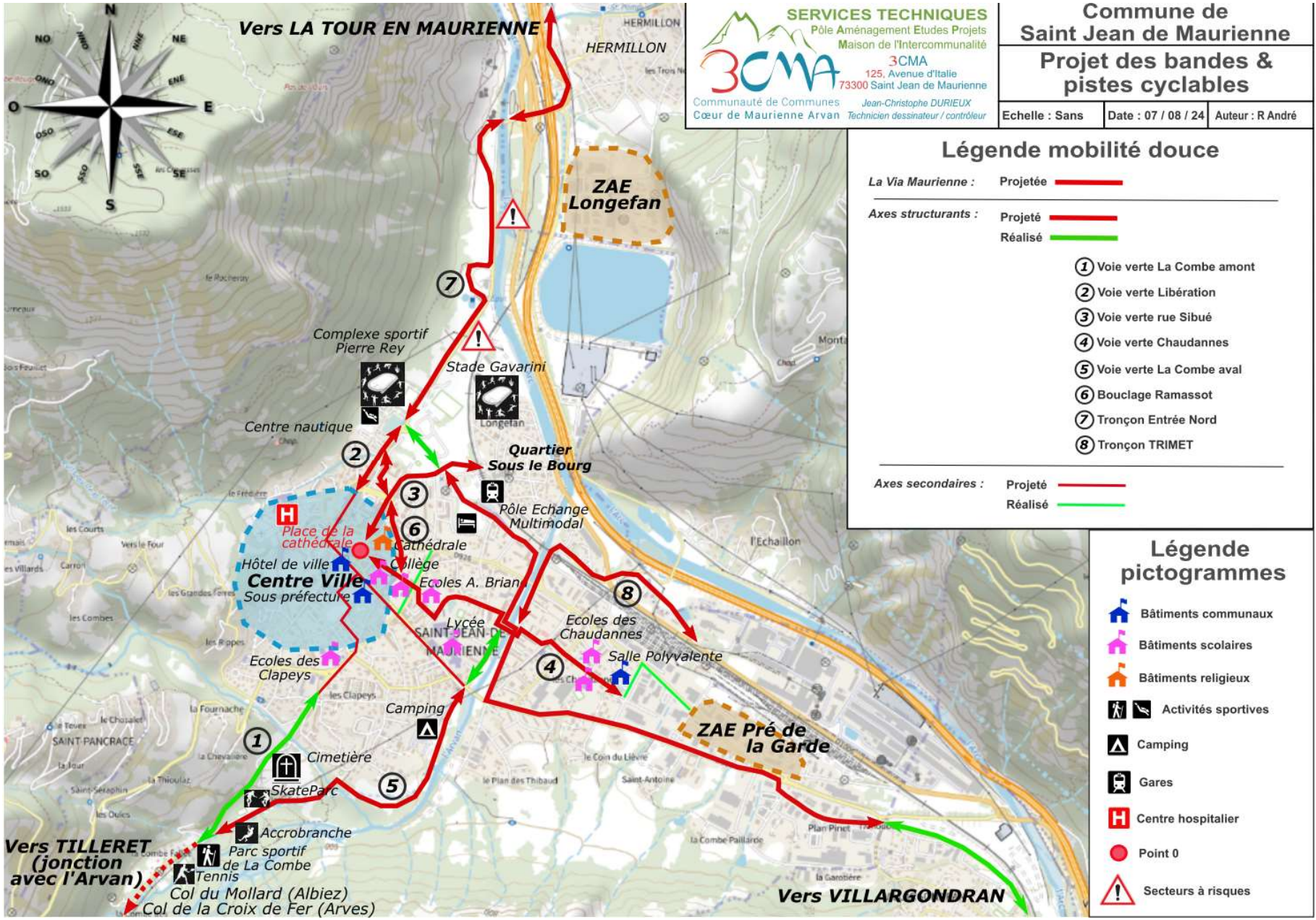
Objectifs de cette rencontre

- Rappel du contexte autour des déplacements doux: travaux réalisés/en cours
 - Voie Verte quai de l'Arvan
 - Voie Verte combe amont
 - Voie Verte libération

- Présentation et recueil d'avis pour les deux tracés en projet
 Voie verte de la Combe et Voie verte entrée nord :

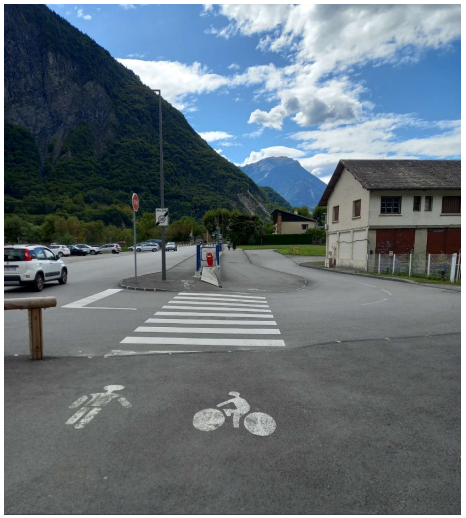
 - Géométrie des parcours
 - Aménagement des accès

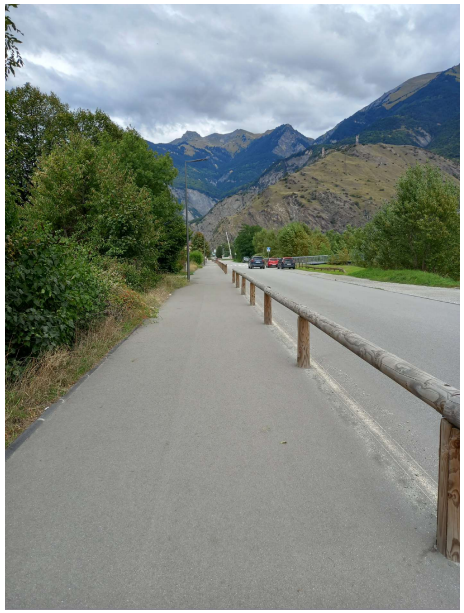
Contexte


SERVICES TECHNIQUES
Pôle Aménagement Etudes Projets
Maison de l'Intercommunalité
3CMA
125, Avenue d'Italie
73300 Saint Jean de Maurienne
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
Jean-Christophe DURIEUX
Technicien dessinateur / contrôleur
Commune de Saint Jean de Maurienne
Projet des bandes & pistes cyclables
Echelle : Sans
Date : 07 / 08 / 24
Auteur : R André
Légende mobilité douce
La Via Maurienne : Projetée
Axes structurants : Projeté
Réalisé
1 Voie verte La Combe amont
2 Voie verte Libération
3 Voie verte rue Sibué
4 Voie verte Chaudannes
5 Voie verte La Combe aval
6 Bouclage Ramassot
7 Tronçon Entrée Nord
8 Tronçon TRIMET
Axes secondaires : Projeté
Réalisé
Légende pictogrammes
Bâtiments communaux
Bâtiments scolaires
Bâtiments religieux
Activités sportives
Camping
Gares
Centre hospitalier
Point 0
Secteurs à risques
Vers LA TOUR EN MAURIENNE
HERMILLON
ZAE Longefan
Complexe sportif Pierre Rey
Stade Gavarini
Centre nautique
Quartier Sous le Bourg
Pôle Echange Multimodal
Place de la cathédrale
Cathédrale
Hôtel de ville
Centre Ville
Sous préfecture
Collège
Ecoles A. Briand
Lycée
Ecoles des Chaudannes
Salle Polyvalente
Ecoles des Clapeys
Camping
Cimetière
SkatePark
ZAE Pré de la Garde
Accrobranche
Parc sportif de La Combe
Tennis
Vers TILLERET (jonction avec l'Arvan)
Col du Mollard (Albiez)
Col de la Croix de Fer (Arves)
Vers VILLARGONDRAN

Voie verte - Quai de l’Arvan









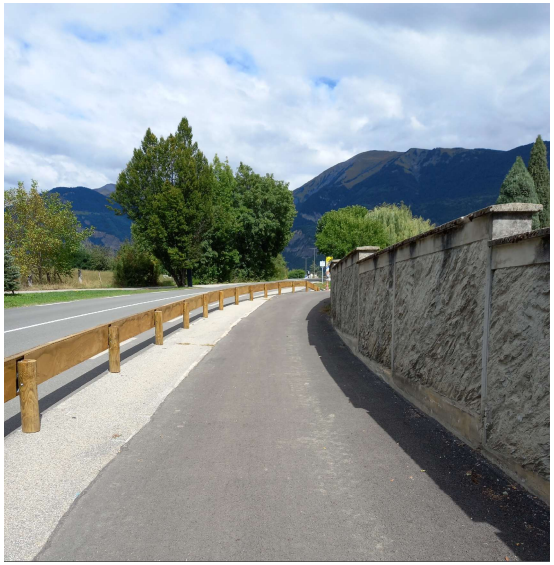




Voie verte – Combe amont

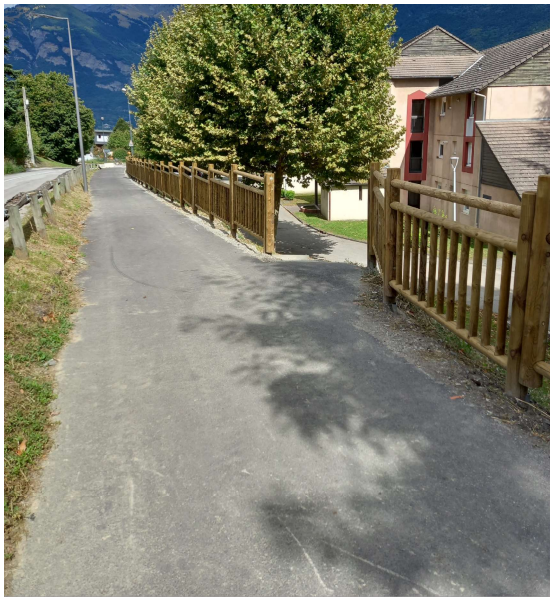












Voie verte – Libération – Travaux en cours







Espaces à aménager :







Exemples de stations vélo :



Signals





ALTAO® Fix’Air



Deluxe





Sunconseil



clever-ifix



velogalaxie

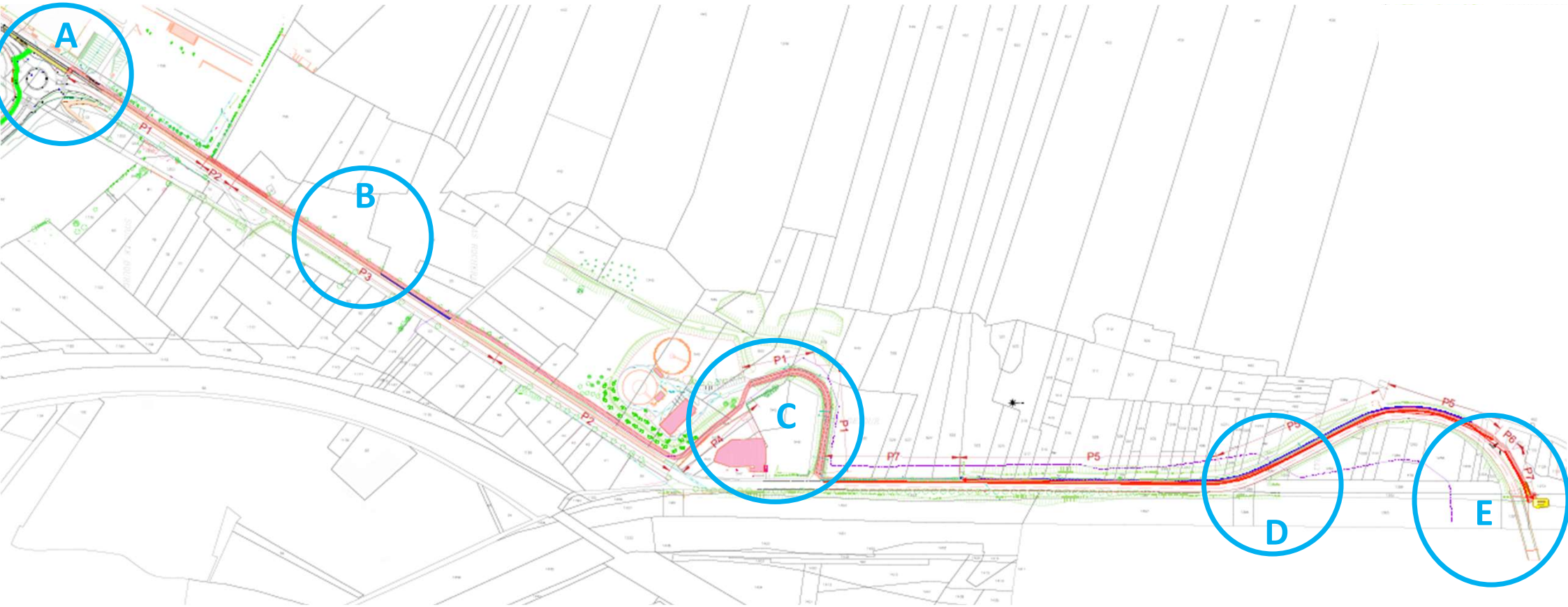




Tracé : Voie verte entrée nord



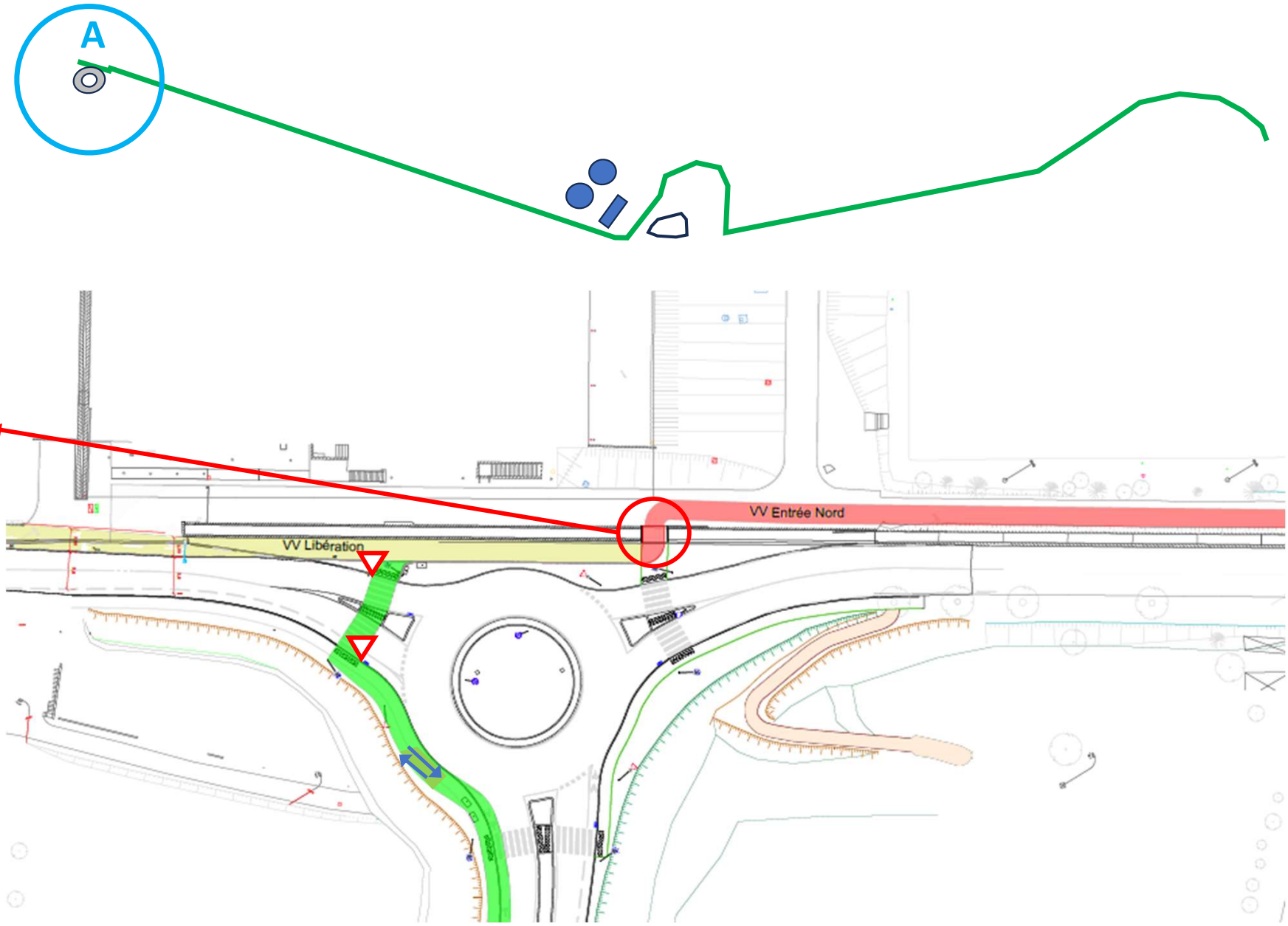
Zoom sur :



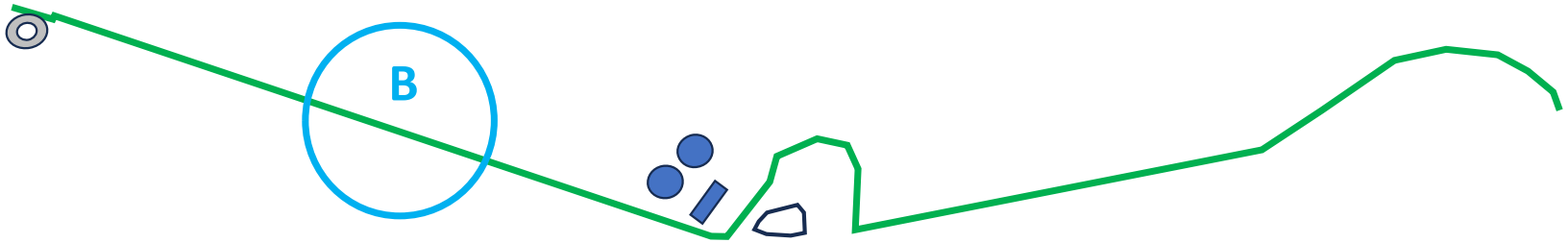
Zoom sur :





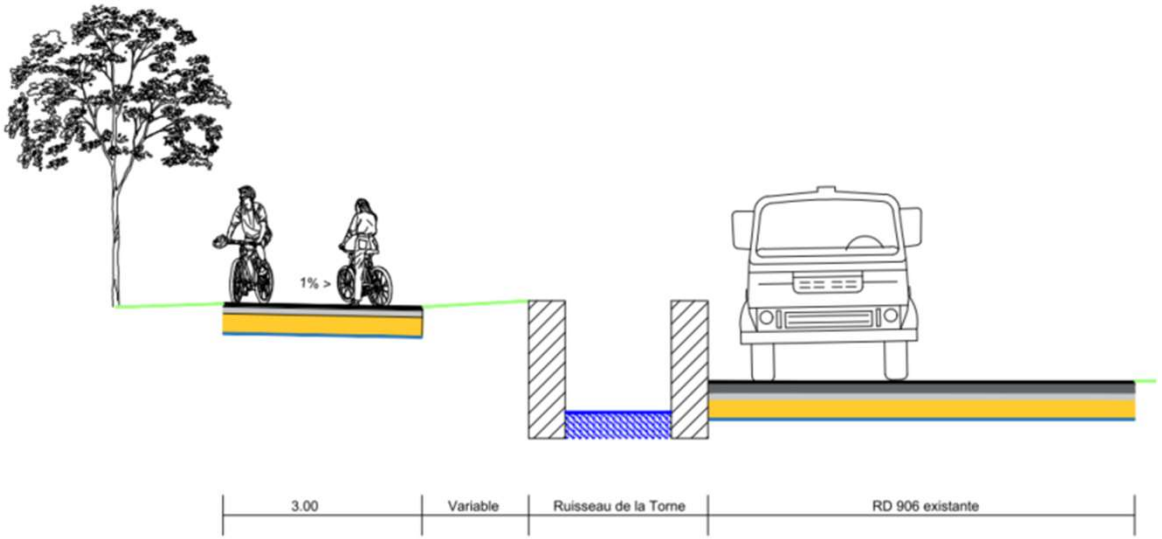


Zoom sur :

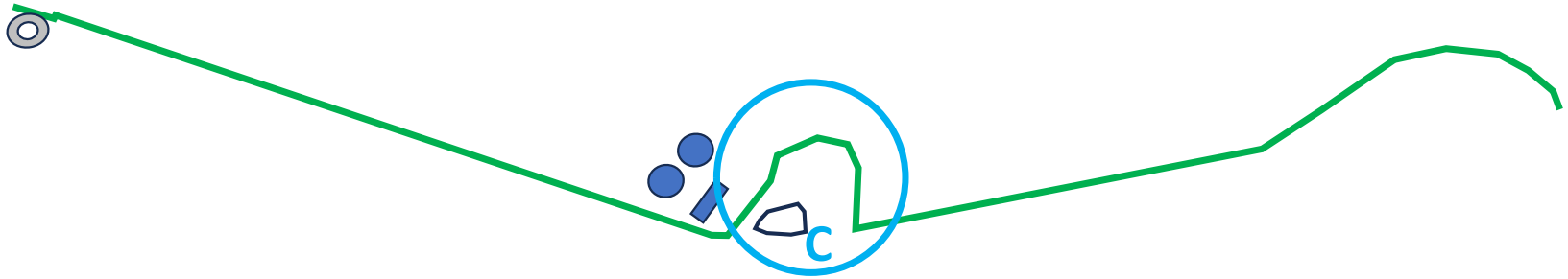


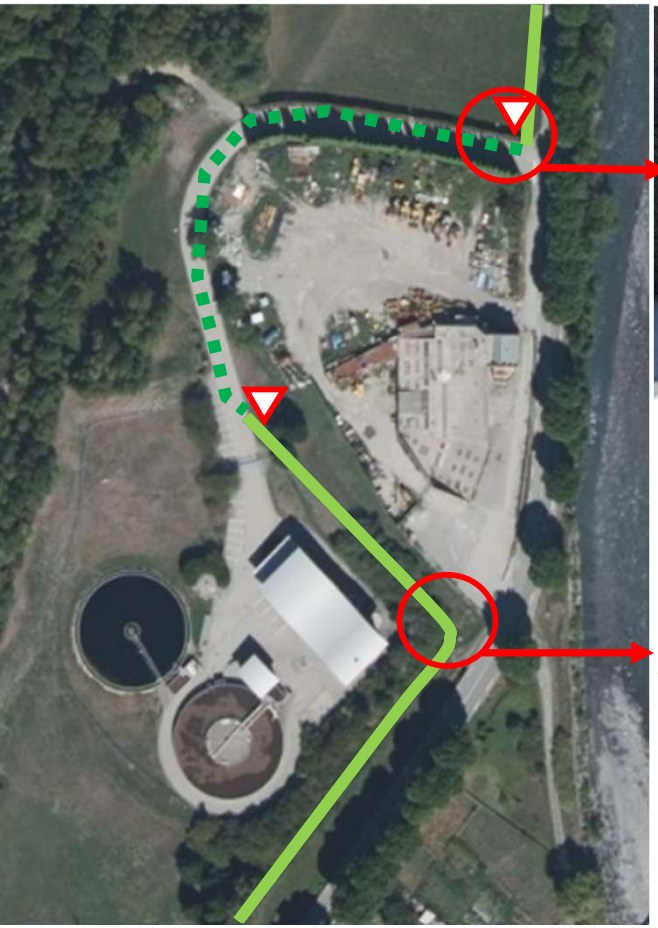




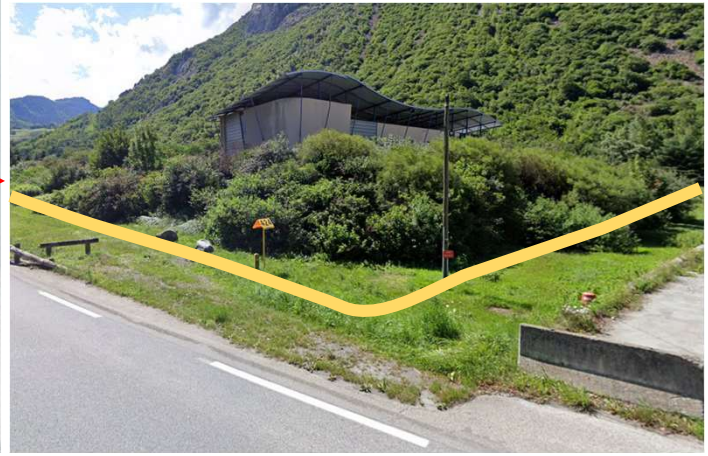


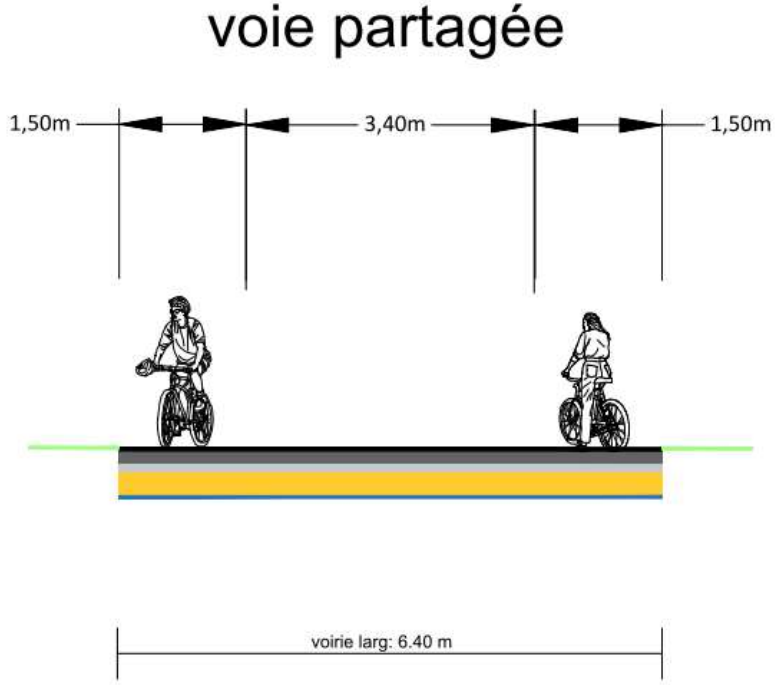
Zoom sur :



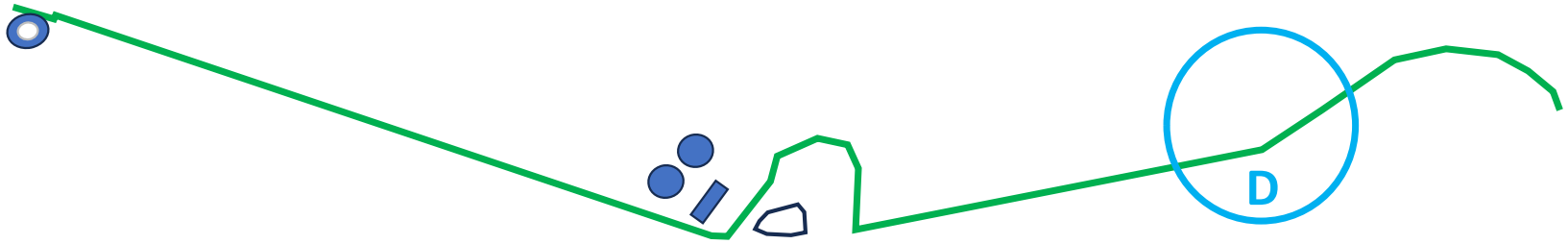






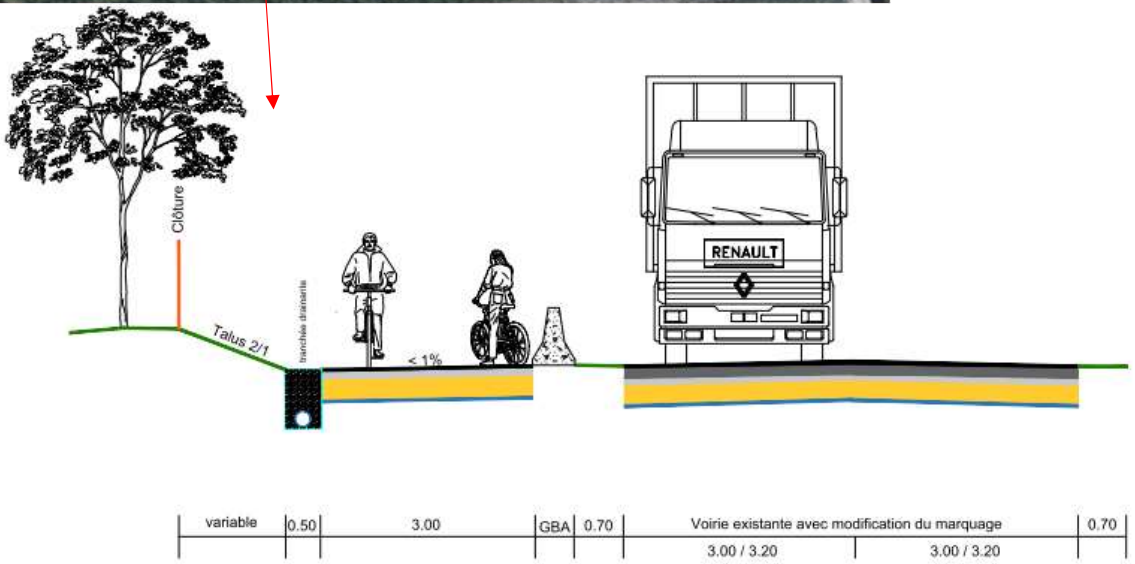


Zoom sur :


D

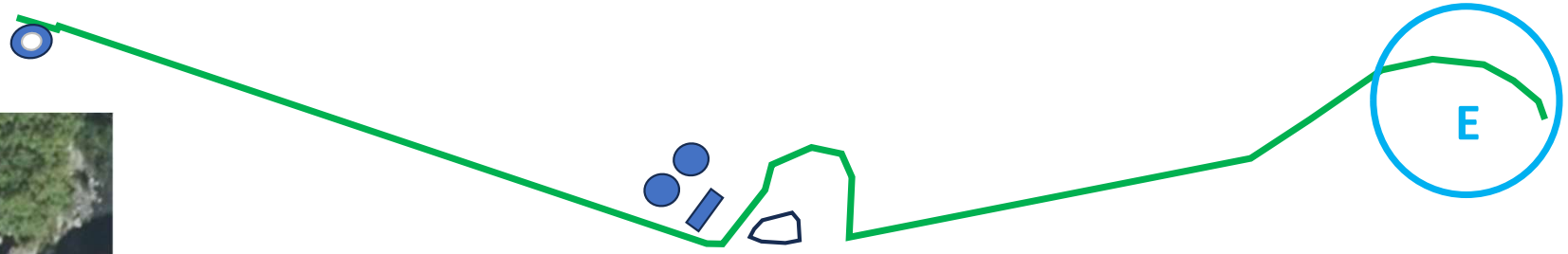


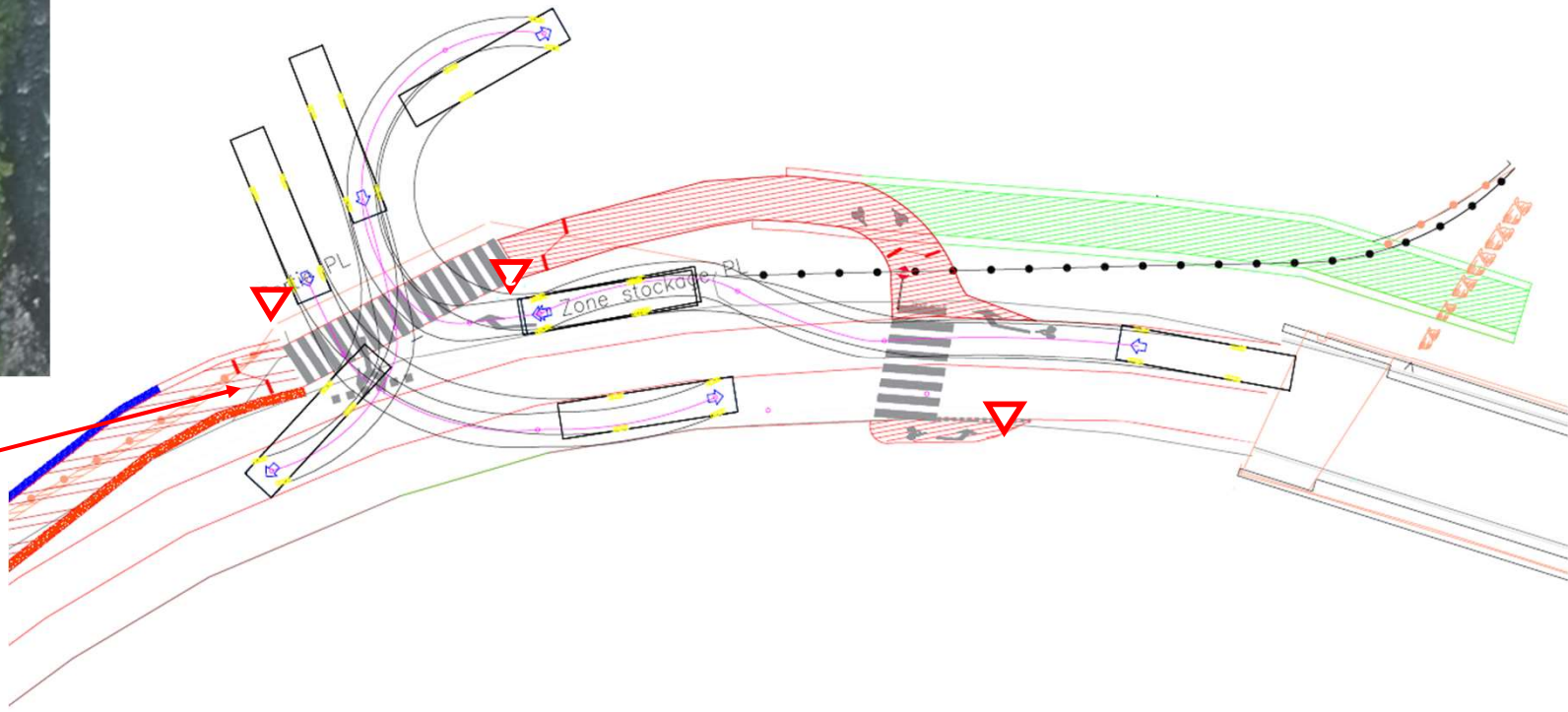

< 1%
3.00
DBA
0.70
Voirie existante avec modification du marquage
3.00 / 3.20
3.00 / 3.20
0.70


Clôture
Talus 2/1
tranchée drainante
< 1%
RENAULT
variable
0.50
3.00
GBA
0.70
Voirie existante avec modification du marquage
3.00 / 3.20
3.00 / 3.20
0.70

Zoom sur :



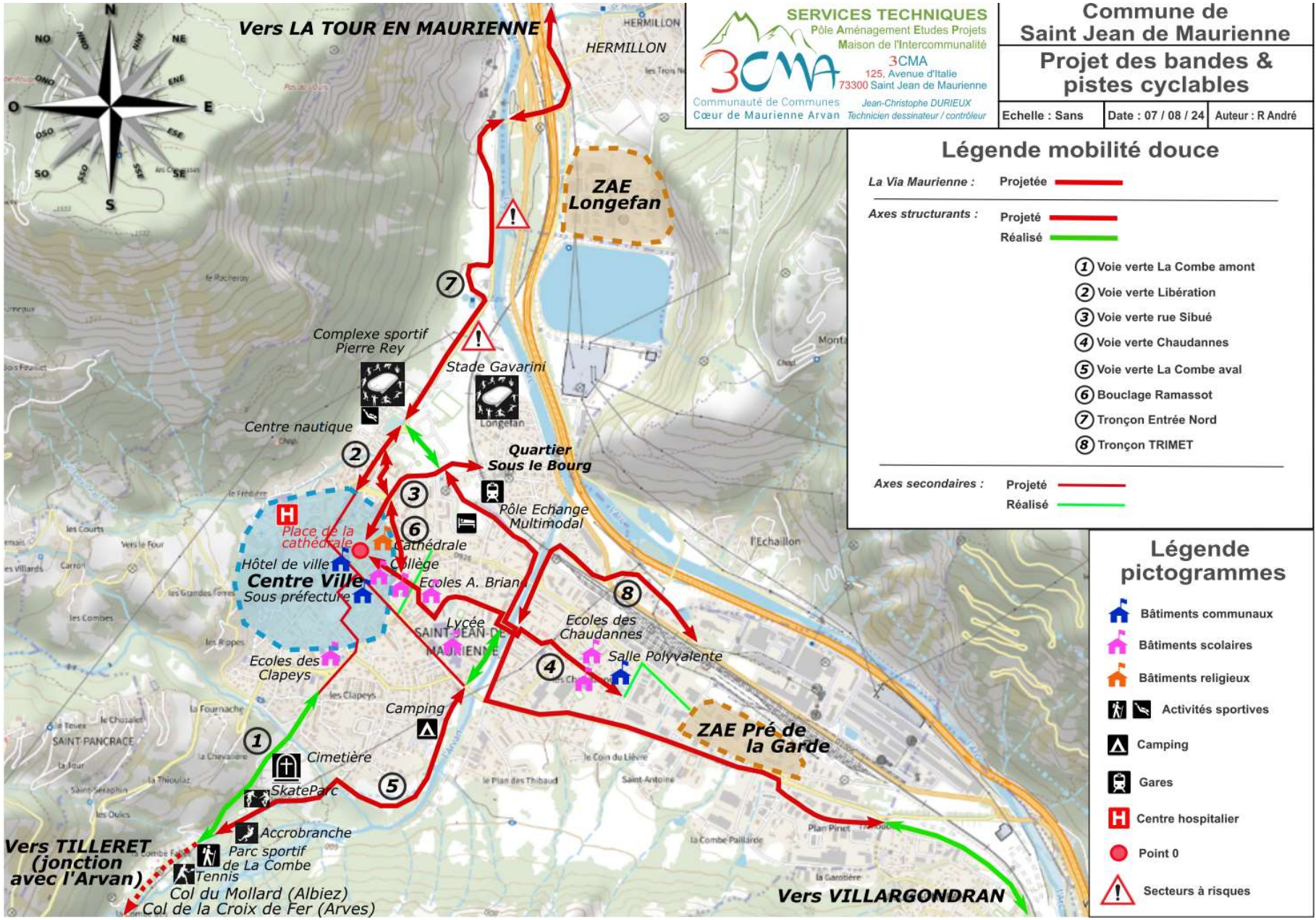




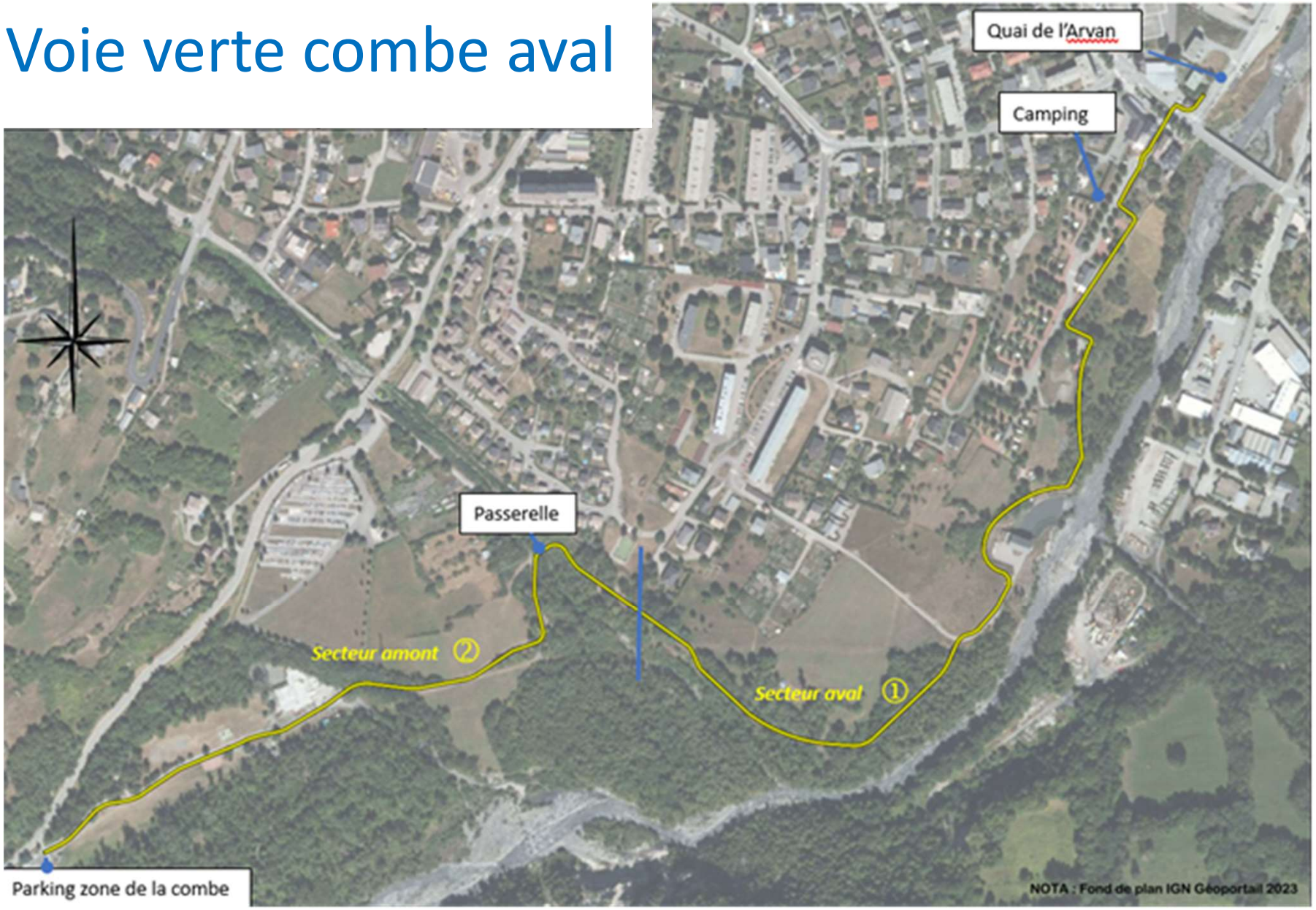
Chicanes

Voie verte entrée nord: remarques / questions

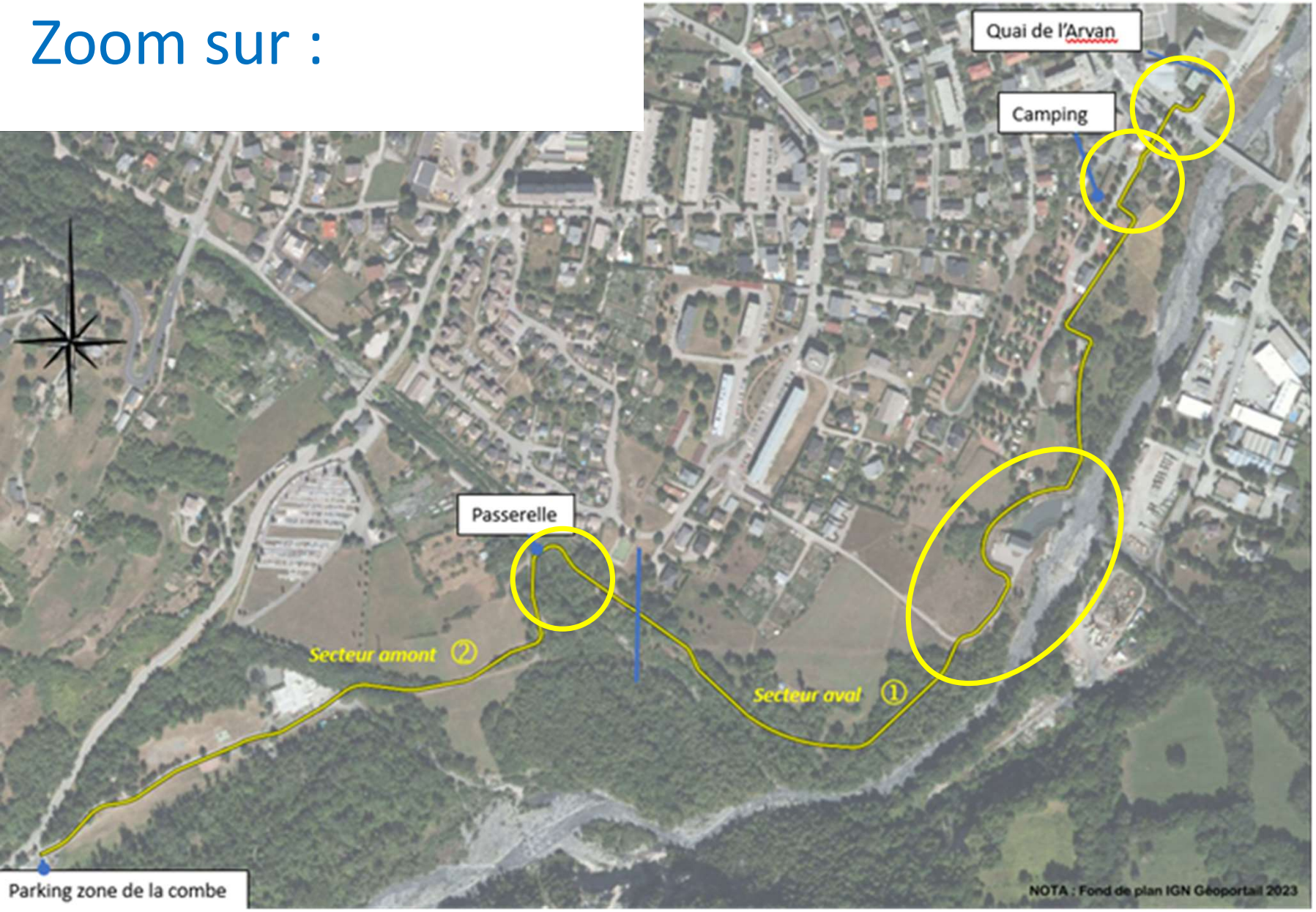
Rappel


SERVICES TECHNIQUES
Pôle Aménagement Etudes Projets
Maison de l'Intercommunalité
3CMA
125, Avenue d'Italie
73300 Saint Jean de Maurienne
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
Jean-Christophe DURIEUX
Technicien dessinateur / contrôleur
Commune de Saint Jean de Maurienne
Projet des bandes & pistes cyclables
Echelle : Sans
Date : 07 / 08 / 24
Auteur : R André
Légende mobilité douce
La Via Maurienne : Projetée
Axes structurants : Projeté
Réalisé
1 Voie verte La Combe amont
2 Voie verte Libération
3 Voie verte rue Sibué
4 Voie verte Chaudannes
5 Voie verte La Combe aval
6 Bouclage Ramassot
7 Tronçon Entrée Nord
8 Tronçon TRIMET
Axes secondaires : Projeté
Réalisé
Légende pictogrammes
Bâtiments communaux
Bâtiments scolaires
Bâtiments religieux
Activités sportives
Camping
Gares
Centre hospitalier
Point 0
Secteurs à risques
Vers LA TOUR EN MAURIENNE
HERMILLON
ZAE Longefan
Complexe sportif Pierre Rey
Stade Gavarini
Centre nautique
Quartier Sous le Bourg
Pôle Echange Multimodal
Place de la cathédrale
Cathédrale
Hôtel de ville
Centre Ville
Sous préfecture
Collège
Ecoles A. Briand
Lycée
Ecoles des Chaudannes
Salle Polyvalente
Ecoles des Clapeys
Camping
Cimetière
SkatePark
ZAE Pré de la Garde
Accrobranche
Parc sportif de La Combe
Tennis
Vers TILLERET (jonction avec l'Arvan)
Col du Mollard (Albiez)
Col de la Croix de Fer (Arves)
Vers VILLARGONDRAN

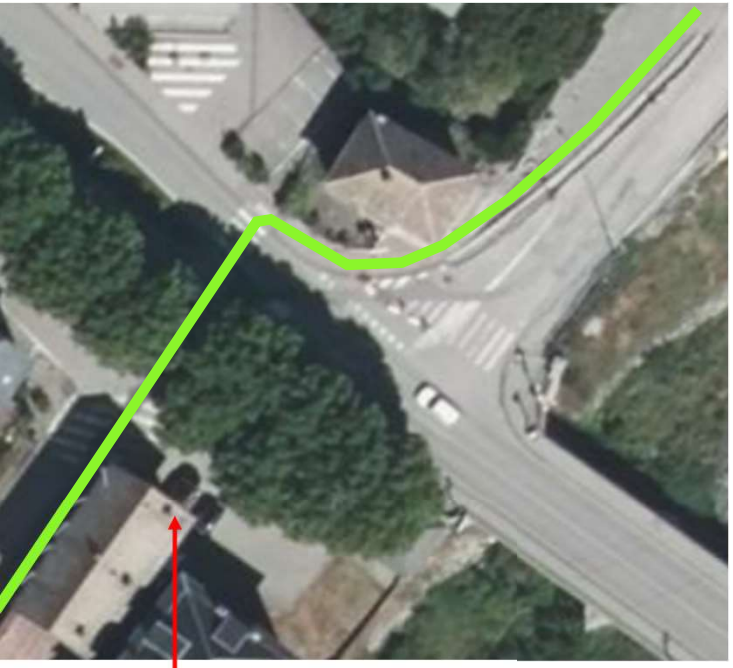
Tracé : Voie verte combe aval



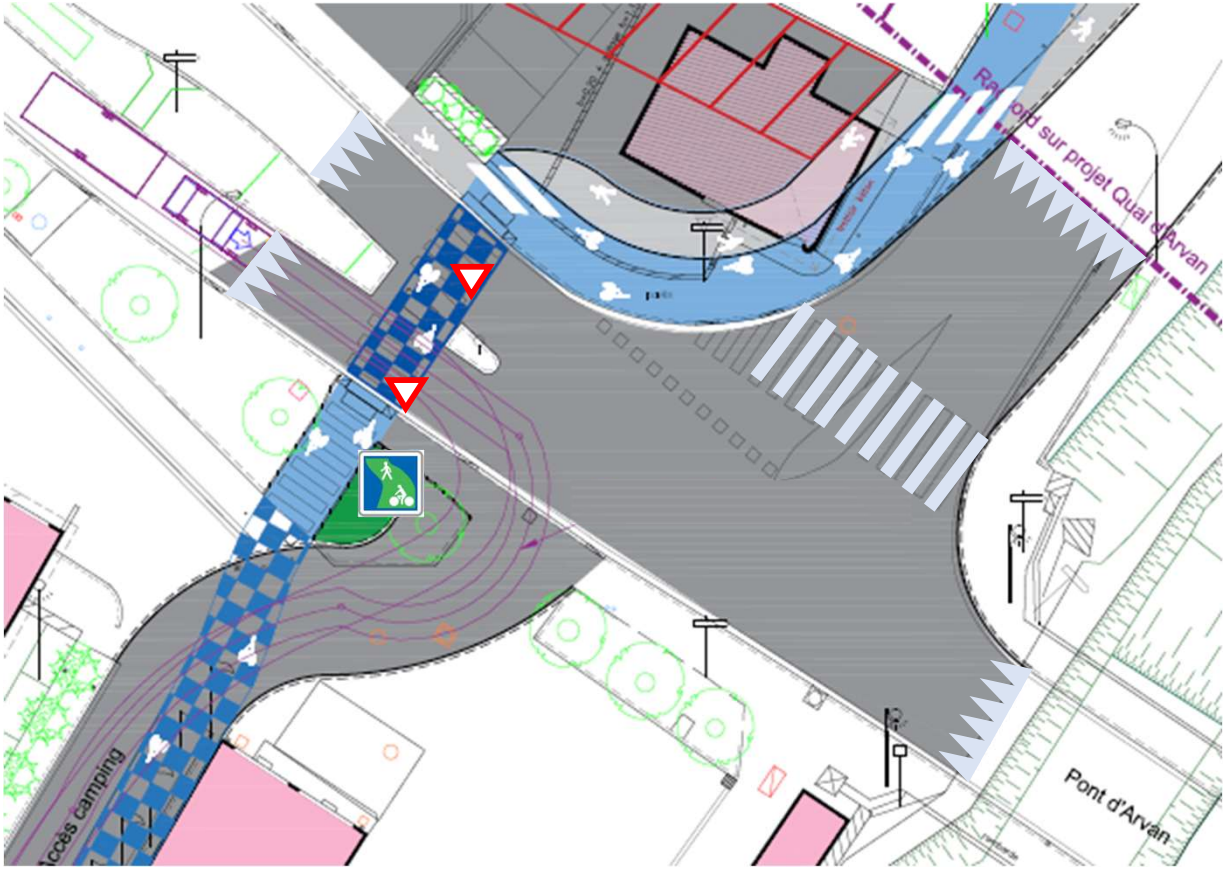
Zoom sur :


Quai de l'Arvan
Camping
Passerelle
Secteur amont ②
Secteur aval ①
Parking zone de la combe
NOTA : Fond de plan IGN Géoportail 2023

Zoom sur : carrefour avenue du Mont Cenis et quai de l’arvan



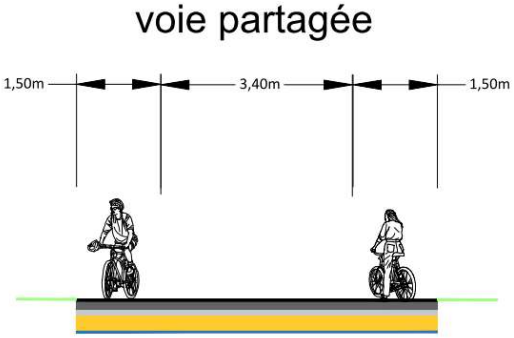




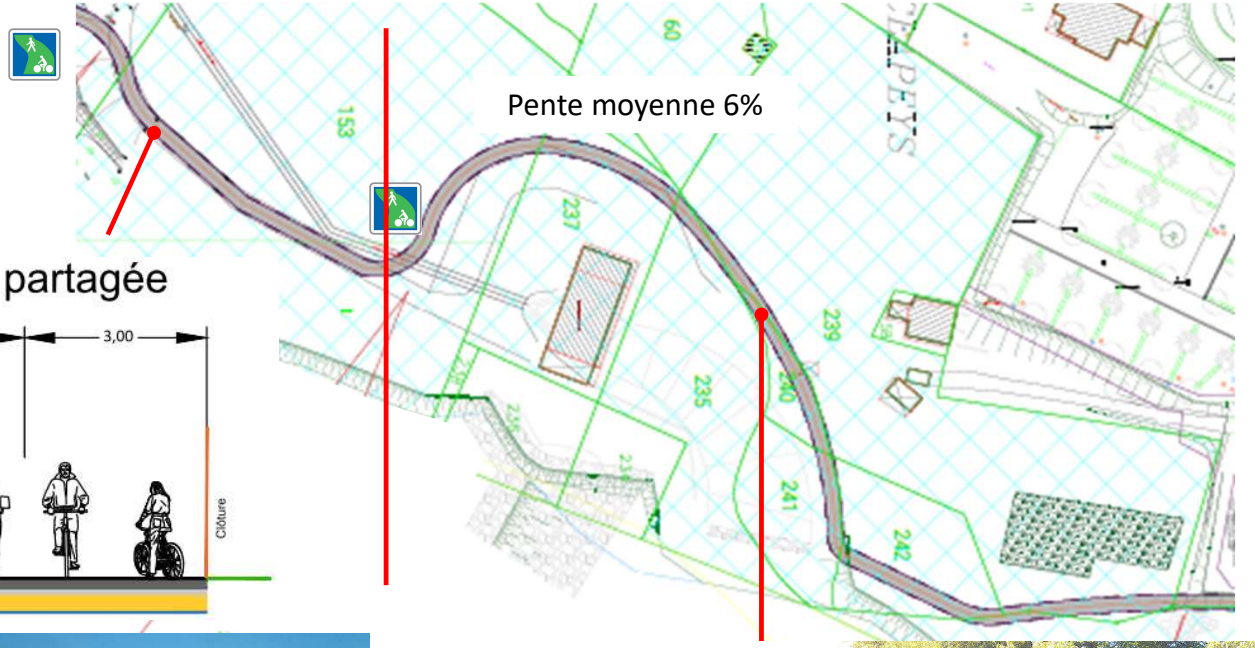
Zoom sur : camping

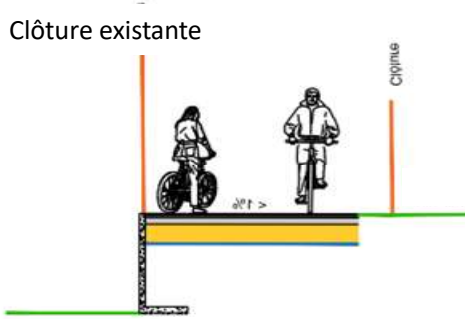






Zoom sur : contournement centrale hydroélectrique









Zoom sur : l'Arvan et le Bonrieu

Passerelle

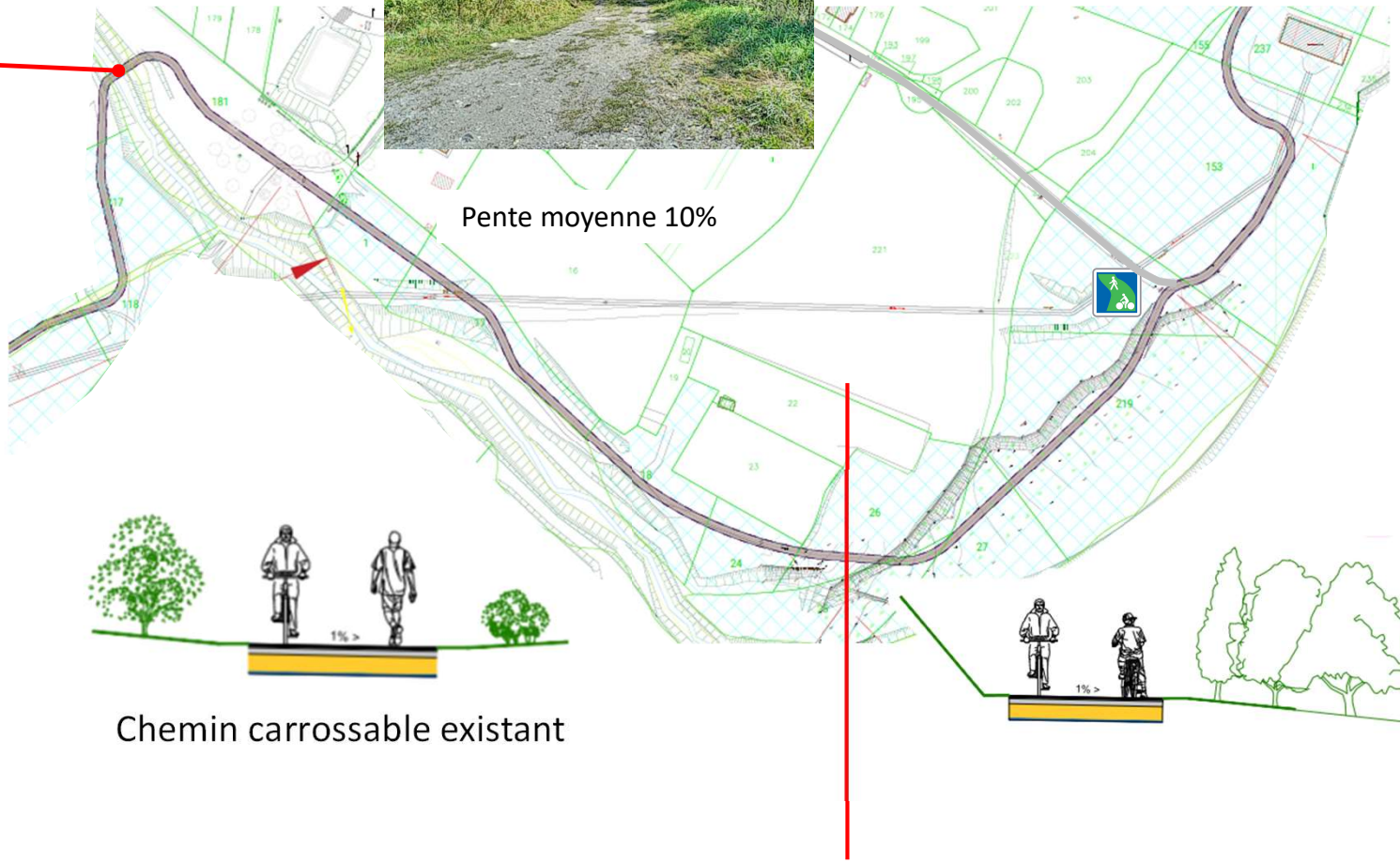
=>Ajout de barrières sur l'accès







Pente moyenne 10%



Chemin carrossable existant

Zoom sur : la zone de loisirs de la Combe

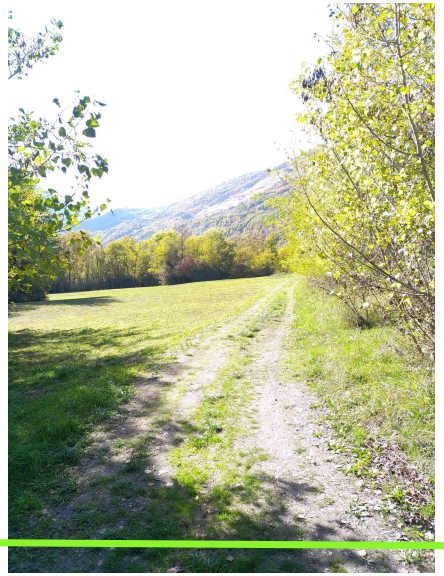




Chemin carrossable existant









Voie verte combe aval: remarques / questions